

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 24262 du 19 mai 2020 portant attribution
de l'échelon exceptionnel de major aux sous-officiers de gendarmerie**

NOR : INTJ2011738S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense ;

Vu la circulaire n° 45290 du 12 juillet 2019 relative à l'attribution de l'échelon exceptionnel de major (EEM) de gendarmerie au titre de l'année 2020 ;

Vu le bordereau d'envoi n° 80714/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG relatif à l'état nominatif des majors susceptibles de se voir attribuer l'échelon exceptionnel au cours de l'année 2020 en date du 20 décembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

L'échelon exceptionnel de major est attribué, à compter du 1^{er} juin 2020, aux sous-officiers de gendarmerie dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris

Capillier Franck NIGEND : 139053

Région de gendarmerie de Normandie

Massé Stéphane NIGEND : 153722

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, zone de défense et de sécurité Sud

Aurousseau Christophe NIGEND : 154713

Buisson Christophe NIGEND : 133581

Fanget Frédéric NIGEND : 142901

Merlino Didier NIGEND : 131162

Groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin

Weber Serge NIGEND : 125063

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Demay Marie-Alexandra NIGEND : 138700

Direction générale de la gendarmerie nationale

Carpentier Patrick NIGEND : 127577

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
O. COURTET